AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1316
FR0000033003-FS0557

18 septembre 2015

Déclaration de franchissements de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

TOUAX SCA

(Euronext)

1. Par courrier reçu le 17 septembre 2015, l'Autorité des marchés financiers a été informée des franchissements de seuils suivants, déclarés à titre de régularisation :

 - la Société Holding de Gestion et de Participation (SHGP)[1] (23 route d'Arlon, L-8008 Strassen, Luxembourg) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 3 juillet 2015, le seuil de 15% des droits de vote de la société TOUAX SCA et détenir individuellement, à cette date et à ce jour, 645 966 actions TOUAX SCA représentant 1 125 767 droits de vote, soit 10,98% du capital et 16,44% des droits de vote de cette société[2] ;

 - la Société Holding de Gestion et de Location (SHGL)[3] (51 boulevard de la Grande Duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 3 juillet 2015, le seuil de 15% des droits de vote de la société TOUAX SCA et détenir individuellement, à cette date et à ce jour, 631 660 actions TOUAX SCA représentant 1 096 455 droits de vote, soit 10,74% du capital et 16,02% des droits de vote de cette société[2] ;

 Ces franchissements de seuils résultent d'une diminution du nombre total de droits de vote de la société TOUAX SCA par suite de la mise au porteur d'actions TOUAX SCA auxquelles étaient préalablement attachés des droits de vote double[4].

 A cette occasion, le concert composé de M. Alexandre Walewski et des sociétés SHGP[1] et SHGL[3] **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, à ce jour, 1 829 448 actions TOUAX SCA représentant 2 774 051 droits de vote, soit 31,09% du capital et 40,52% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SHGP[1]	645 966	10,98	1 125 767	16,44
SHGL[3]	631 660	10,74	1 096 455	16,02
M. Alexandre Walewski	551 822	9,38	551 829	8,06
Total concert Walewski	**1 829 448**	**31,09**	**2 774 051**	**40,52**

[1] Société anonyme de droit luxembourgeois détenue à hauteur de 99,9% par M. Fabrice Walewski.
[2] Sur la base d'un capital composé de 5 883 782 actions représentant 6 846 425 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Société anonyme de droit luxembourgeois détenue à hauteur de 99,9% par M. Raphaël Walewski.
[4] Cf. notamment D&I 215C1261 du 2 septembre 2015.

En outre, les déclarants ont, chacun individuellement, précisé détenir, au titre des III et IV du règlement général, 212 532 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR), exerçables à tout moment jusqu'au 8 mars 2016, pouvant donner droit à 58 233 actions TOUAX SCA, soit un total cumulé de 425 064 BSAR pouvant donner droit à 116 466 actions.

2. Par courrier reçu le 17 septembre 2015 complété par un courrier reçu le 18 septembre 2015, la déclaration d'intention suivante a été effectuée, à titre de régularisation :

« Les sociétés SHGP et SHGL déclarent :

- que ces franchissements de seuils résultent d'une réduction du nombre total de droits de vote de la société TOUAX SCA et n'ont donc pas nécessité de financement ;
- que, sociétés familiales de MM. Raphaël et Fabrice Walewski, elles agissent de concert avec M. Alexandre Walewski vis-à-vis de la société TOUAX SCA ;
- qu'elles n'envisagent pas de poursuivre leurs acquisitions ;
- qu'elles n'envisagent pas d'acquérir le contrôle de la société TOUAX SCA ;
- qu'elles n'envisagent pas de modifier la stratégie de la société TOUAX SCA (article 223-17 I, 5° du règlement général) ni de mettre en œuvre l'une ou plusieurs des opérations listées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général ;
- qu'elles ne sont parties à aucun accord ou instrument mentionné aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ni à aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et les droits de vote de la société TOUAX SCA ;
- qu'il n'est pas envisagé de solliciter de nomination au conseil de surveillance ».
